le premier, l'état d'infériorité dans lequel il met la seconde. Il nous reste maintenant à étudier les affections cérébrales que l'alcool engendre pour avoir tracé le cadre complet de son action sur l'individu.

L'alcool ne limite pas, en effet son action nocive à produire dans l'intelligence de simples troubles passagers, à rendre son travail moins prompt et la coordination des idées moins nette et moins facile; il ne détruit pas seulement la cellule cérébrale de manière à paralyser le corps ou à y causer des accidents convulsifs. La partie intellectuelle et sentimentale — si nous pouvons employer cette expression — subit les mêmes modifications et cette action nocive de l'alcool sur le cerveau engendre toute une série d'affections spéciales qu'on confond généralement sous le nom de *folie*.

Il ne faut point s'étonner que l'alcool produise si souvent la folie, car un grand nombre des cas d'aliénation mentale et de troubles cérébraux sont dûs à une irritation ou à un empoisonnement de l'organe d'origine extérieure ou intérieure, et il semble presque que les causes physiques amènent la folie aussi souvent que les causes psychiques. Sans doute le chagrin, le surmenage et les diverses modalités de surexcitation intellectuelle ou sensitive peuvent provoquer et provoquent fréquemment la déviation du fonctionnement du cerveau, mais dans bien des cas on a pu établir une relation directe entre les phénomènes délirants constatés et une irritation mécanique ou chimique du cerveau. Un coup sur la tête, amenant un enfoncement de la table interne interne des os du crâne et par suite une compression plus ou moins étendue de la surface du cerveau, peut déterminer — parfois à long intervalle — de troubles intellectuels très nets; de même la saturation du corps et par suite du cerveau par des poisons volatils ou à absorption facile peut produire les mêmes accidents, comme on l'a constaté après l'intoxication par le plomb et par l'oxyde de carbone; certains cas de folie tiennent aussi sans conteste à l'imprégnation des centres cérébraux par des poisons animaux, — des toxines — développés dans l'intérieur même du corps et c'est de cette manière que s'explique l'apparition des troubles cérébraux à la suite de longues maladies de l'estomac.

Il est donc tout naturel que l'alcool, ce poison subtil qui pénètre si facilement et si rapidement dans le sang, influe considérablement sur les fonctions cérébrales et soit capable d'y produire de graves lésions et des troubles profonds, parfois même irrémédiables. L'ivresse, arrivée à un certain degré, n'est-elle point d'ailleurs une espèce de folie, essentiellement passagère, il est vrai, mais qui présente en réduction tous les caractères des crises délirantes? n'observe-t-on point chez les hommes en état d'ivresse une gaieté sans motifs ou une tristesse sans cause, des hallucinations de la vue ou de l'ouïe, une loquacité extravagante, la disparition de la coordination des idées, l'absence ou la déviation de la logique, la perte du jugement, l'obnubilation de la conscience et des sentiments, l'oubli de la pudeur, en un mot une perversion générale des qualités intellectuelles et morales, distinctives de l'homme raisonnable et qui affirment et assurent seules sa supériorité sur les animaux?

L'homme ivre n'a plus aucune notion du juste et du décent, et les légendes anciennes sont plus vraies que jamais à notre époque. La coupe de Circé transforme encore de sa liqueur enchantée les hommes en brutes, singes, tigres, ours et pourceaux mélangés.

TEMPERANS.

LE COIN DES POÈTES

MAI

Les bois, à présent, sont pleins de chansons:
Refrains de moineaux, trilles de fauvettes
Et dans la clairière, et dans les buissons
Où les boutons d'or secouent leurs clochettes

Dans la plaine offerte aux larges moissons,
Dans les prés étoilés de pâquerettes,
L'Amour fait passer d'étranges frissons
De l'âme des fleurs au cœur des poètes.

C'est le mois béni des rêves troublants,
Des horizons bleus, purs et étincelants,
Le mois des baisers, le mois des caresses;

C'est l'heure où je plains les désbérités
Qui n'ont des beaux jours que les secrétés
Et meurent, n'ayant connu que tristesses.

GEORGES ROCHER.

CHRONIQUE LOCALE

TOURCOING

L'action sociale et la Franc-Maçonnerie

Le parti maçonnique, par le fait de divergences de sentiment et de tempérament, est divisé en deux catégories bien distinctes; les plus ambitieux mais les moins démocrates, poursuivent comme en 1830 la diffusion des doctrines du F∴ Voltaire; les autres se rattachent de préférence à l'école du F∴ Rousseau.

Francs-maçons opportunistes ou radicaux, tous éprouvent pour le peuple les dédains aristocratiques de Voltaire.

Comme ricanait le grand ironiste, « c'est le petit nombre qui fait le public; le reste est le vulgaire. Travaillez donc pour le petit public sans vous exposer à la démence du grand nombre, car, ajoutait-il, la raison triomphera, au moins *chez les honnêtes gens;* la canaille n'est pas faite pour elle. Le peuple sera toujours sot et barbare. Ce sont des bœufs auxquels il faut un aiguillon, un joug et du foin. »

N'est-ce pas le sentiment de tous ces prétendus démocrates que nous avons vu, depuis un siècle, aspirer au pouvoir en affichant des doctrines révolutionnaires et qui, une fois nantis, se sont empressés de dépouiller le bonnet phrygien et autres oripeaux démocratiques pour écraser le pauvre monde de leur faste et de leur luxe.

Napoléon Ier qui, tout d'abord, s'était déclaré un disciple de Rousseau abandonna bientôt les idées de sa jeunesse; dès qu'il arriva à l'Empire, il adopta celles de Voltaire, l'ennemi intime de l'auteur du *Contrat social*.

Comprenant qu'il était impossible de gouverner un peuple sans une aristocratie quelconque, il créa une noblesse dont firent partie la plupart des *terroristes* qui avaient détruit les anciens nobles. Tous les lêcheurs de guillotine de 93 furent créés ducs, comtes et barons par le tyran.

La situation morale n'a pas changé dans le monde. L'amour de la démocratie est peut-être sur les lèvres de tous nos hommes publics, mais elle n'est pas dans leur cœur.

Prenez les uns après les autres les révolutionnaires francs-maçons qui ont troublé notre pays, tous ont été ou sont des aristocrates déguisés. Pour eux, comme pour Voltaire, « ceux qui crient contre ce qu'on appelle le luxe ne sont guère que les pauvres de mauvaise humeur. »

Les Jaurès et les Millerand, dont la vie d'apparat frappe l'attention de leurs électeurs, ne sont pas autre chose que des voltairiens, qui professent un mépris profond pour le peuple et dont les sentiments démocratiques servent seulement à masquer leur ambition effrénée.

Les populations ouvrières avaient cru en la République; elles avaient acclamé, en 1870, cette forme de gouvernement avec d'autant plus d'enthousiasme qu'elles espéraient obtenir plus facilement satisfaction au point de vue de leurs intérêts. La plupart des représentants que le prolétariat envoyait au Parlement avaient fait des professions de foi démocratiques, ne permettant point d'en suspecter la sincérité. Mais, quelle ne fut pas la stupéfaction des masses populaires, lorsqu'elles virent qu'opportunistes et radicaux n'avaient sollicité leurs suffrages que pour s'enrichir et, comme le disait Madame Kestner, pour former une « aristocratie républicaine » beaucoup plus insolente que celles qui l'avaient précédée!

Les nouvelles couches, échappées en 1870 du café de Madrid, tout ce monde de rogneurs d'écus, d'avocats sans causes et de médecins sans malades, s'est montré dénué de tout scrupule, si âpre au gain et d'un tel cynisme dans les procédés qu'il est impossible qu'une réaction ou une révolution ne soit tôt ou tard la conséquence de leurs scandales.

Avec ce monde de parvenus, ayant plus d'appétits que de talents, le chèque devint un instrument de règne, et la concussion se généralisa de toutes parts. La Chambre et le Sénat étaient composés en majorité d'hommes sans autorité qui, dans leur profession, n'avaient pu réussir et qui avaient trouvé plus commode de se faire une position dans la politique. Ne possédant d'autres ressources que le traitement alloué aux représentants du peuple, et d'autre part ayant des goûts au-dessus de leur condition, ces députés, ces sénateurs devinrent bientôt les hommes à tout faire des loups cerviers de la *Haute Finance*.

En quelques années, la Chambre et le Sénat furent comme des succursales de la Bourse. Un projet de loi est-il déposé sur le bureau en faveur de l'industrie, du commerce ou de l'agriculture? Aussitôt, le salon de la Paix et les dépendances du Palais-Bourbon et du Luxembourg sont envahis par des gens intéressés à faire échouer cette loi ou à faire voter un amendement destiné à en empêcher l'application.

On voit alors nos *honorables*, comme l'on nomme encore par habitude les représentants du pays, donner le bras à l'un de ces loups-cerviers qui leur parle à voix basse, tout en regardant de côté si personne ne prête l'oreille.

— Vous n'allez pas, je l'espère, dit le financier, voter ce projet absurde.

— J'y suis obligé, au contraire; l'intérêt de ma circonscription l'exige.

— Mais, voulez-vous donc tuer le commerce?

— Que voulez-vous, je représente un département de producteurs; l'intérêt général avant tout.

— C'est impossible. N'y a-t-il donc pas moyen de s'entendre avec vous? Voyons, mon cher, combien vous faut-il? Mille francs?

— Pour qui me prenez-vous, Monsieur, réplique le Député avec un aplomb admirable?

— Douze cents, poursuit le loup cervier sans se déconcerter.

— Quelle horreur, dit l'autre en baissant le ton!...

— Quinze cents? Deux mille francs? Voyons, c'est une somme!

— Ah! vous m'en direz tant!

Les deux compères avisent alors un lieu écarté, où l'opération peut se faire sans craindre les regards indiscrets. Le financier sort son carnet de chèques, griffonne quelques lignes sur l'une des feuilles qu'il détache en conservant comme de juste le talon, et il remet le chèque à notre *honorable*, qui le reçoit avec autant d'émotion que de respect...

De son côté, le loup cervier est satisfait, car le bénéfice que lui procurera l'affaire compensera largement les pôts de vin qu'il a été obligé de verser aux sénateurs et aux députés.

C'est ainsi que toutes les lois d'affaire sont votées depuis vingt ans par le Parlement Français. Il n'est pas d'amendement intéressant le monde financier qui n'ait servi et ne serve encore de prétexte à un marchandage de consciences au Palais-Bourbon ou au Luxembourg.

Comme un porc ou un veau que le marchand de bestiaux estime, après avoir donné le coup de pouce du connaisseur dans la pelote de graisse, le loup cervier de la finance a bien vite pesé son homme. Si c'est un pauvre hère, un billet de mille et même de cinq cents francs suffit; mais si le député est influent, on monte plus haut. Dans l'affaire du Panama, qui a englouti plus d'un milliard et demi de l'épargne publique, lorsqu'il s'agit pour de Lesseps de lancer pour huit cents millions d'obligations à lots, il fallut l'autorisation des Chambres. Alors, on vit apparaître au Palais-Bourbon, les Reinach et les Cornélius Herz, courtiers généraux de l'affaire, flanqués de sous-courtiers comme Arton qui, chacun dans leur milieu, opérèrent pour le compte de la Compagnie de Panama.

L'affaire était importante, elle roulait sur un grand nombre de millions, Lesseps fût généreux.

Un certain nombre de députés reçurent des chèques variant entre vingt et cinquante mille francs. Le rapporteur, le célèbre Sans-Leroy qui avait fait un premier rapport défavorable à la Compagnie, se vendit pour deux cents mille francs et modifia les conclusions de son rapport.

Quant au menu fretin, la fameuse liste des 104, que le Président de la République Loubet doit connaître, puisqu'il était alors Président du Conseil, elle nous apprendra un jour combien il lui a été distribué.

Ces sortes d'opérations ont passé complètement dans les mœurs parlementaires, à tel point que les corrompus ne se donnent même plus la peine de protester contre les accusations dont ils sont l'objet.

Vis-à-vis de leurs électeurs qu'ils méprisent profondément, ils font encore appel à l'honneur et à la vertu, mais pour s'en moquer dès qu'ils ont descendu les degrés de la tribune.

« On n'a jamais prétendu éclairer les cordonniers et les servantes, écrivait Voltaire à d'Alembert; nous ne nous soucions pas que nos laboureurs et nos manœuvres soient éclairés. C'est à mon gré, le plus grand service qu'on puisse rendre au genre humain de séparer la *canaille*, le *sot peuple* d'avec les *honnêtes gens* pour jamais. On ne saurait souffrir l'absurde insolence de ceux qui vous disent: « Je veux que vous pensiez comme votre tailleur et votre blanchisseuse. »

Les *arrivistes* de notre époque sont bien les fils du F∴ Voltaire; ils prétendent respecter et aimer le peuple; mais leurs actes prouvent que ce peuple si adulé en temps de période électorale n'est encore pour eux que *de la canaille*, avec laquelle il leur est inutile de se gêner et qu'ils sont toujours sûrs, il faut bien le reconnaître, de ramener à eux après l'avoir abruti de périodes sonores et déclamations violentes contre les *calotins*, les *frocards* et les *jésuites*.

Libres propos. — Nous nous sommes laissé dire que les collectivistes qui posent à tout propos pour des *hommes libres*, ayant rompu complètement avec ce qu'ils appellent « les préjugés d'un autre âge, » n'étaient que de vulgaires esclaves, absolument liés en toutes choses par leur affiliation au parti dit ouvrier.

Cela nous a étonné beaucoup, car personne plus qu'un révolutionnaire ne prétend être libre en tout et pour tout. Le grand mot de liberté est si souvent employé dans les milieux avancés, qu'il en devient une banalité, une scie.

L'amour libre, le mariage libre, le travail libre, la pensée libre, les actes libres, tout est libre chez ces bonnes gens, sauf la mort qui jusqu'à présent est restée maîtresse de son heure, n'ayant sans doute rien compris aux beautés de la liberté à outrance telle que la proclament nos Decavèle, nos Quivron et autres Orélio.

A entendre ces doux apôtres, eux seuls sont libres; leurs adversaires ne sont que des vendus, des traîtres ou autres gens plus ou moins méprisables; il y a donc lieu pour eux de chanter les vers célèbres de Chénier:

Les hommes libres seuls sont des hommes,
Les esclaves ne sont que des enfants.

Mais, nous avouons que nous ne sommes pas convaincus; nous nous sommes cru jusqu'à présent libre de nos actions, du moins jusqu'aux limites permises par le code, et cela nous suffit amplement. Personne ne nous impose une manière de voir quelconque et nous avons toujours été convaincus être des citoyens libres de la République Française.

Est-ce que par hasard nous nous serions trompés? Sommes-nous quand même des esclaves? Que les lumières qui éclairent les citoyens Delphin, Capart, Delesalle et Cie viennent à notre secours.

Cependant, une chose nous inquiète, on nous assure que pour être membre du Parti dit ouvrier, autrement dit *l'Unité socialiste Tourquennoise*, il faut d'abord faire abstraction de toute personnalité, de toute initiative personnelle, de toute liberté de croire, de penser et d'agir.

Voilà qui est drôle!

Comment, pour être un *homme libre*, il faut précisément abdiquer sa liberté entre les mains d'un comité occulte et anonyme, la plupart du temps composé d'imbéciles qui obéissent eux-mêmes à un Comité Parisien qu'ils ne connaissent pas ou très peu, et auquel ils doivent se soumettre aveuglément et sans murmure.

Si la qualité d'*homme libre* est à ce prix, nous préférons rester ce que nous sommes, c'est-à-dire de simples citoyens de Tourcoing.

Si par hasard un *homme libre* genre Quivron arrive au Conseil municipal, on nous affirme que le Parti dit ouvrier lui fait signer au préalable sa démission en blanc; de cette façon, si les polichinelles collectivistes ne se conforment pas aux ordres de leur Comité, vite on remplit la formule, et *l'homme libre* se trouve ainsi, malgré lui, chassé des corps élus où l'on envoie des électeurs faibles d'esprit.

Avouez que l'on a une drôle de façon de comprendre la liberté chez les collectos.

Dans ces conditions, on peut affirmer que chaque fois qu'un des représentants du collectivisme prend la parole au Conseil municipal de Tourcoing, c'est qu'il a reçu un ordre de l'Association mutuelle des cabaretiers Delphin, Capart, Delesalle et Cie.

Ainsi, la fameuse proposition du citoyen Decavèle, qui est toujours très ému... par les honneurs, et auquel la soutane fait perdre la tête, n'était que l'exécution d'un ordre donné la veille par les comitards de l'estaminet Delphin.

L'intervention du citoyen Loridan, des maboules, au sujet des eaux de l'Espierre, n'était aussi que l'accomplissement d'une mission confiée un peu tard au sempiternel raseur de la Croix-Rouge.

Cette réclamation n'était ni plus ni moins que de la moutarde après dîner, et devait rester toute platonique, ayant été à dessein, développée d'une façon insuffisante en réunion du Conseil, afin que les amis de Loridan, illettrés, nullités absolues en tous genres de discussion ne puissent y comprendre la moindre chose; mais cela n'a pas arrêté le doux Loridan qui a obéi quand même *parce qu'il devait obéir*.

Drôles de gens tout de même que ces collectivistes, qui prétendent ne relever que de leur conscience et qui n'osent accomplir le moindre acte de leur vie sans en référer à leurs directeurs tout puissants du P. O. F.

Ces pauvres diables, au lieu de s'inspirer des vers de Chenier, devraient bien méditer la chanson satirique de Xavier Privas:

Politiciens
Chefs et scapins
Et mannequins
Paillasses!!

Les groupements ouvriers. — De toutes parts, industriels, armateurs, chefs de maisons de toute nature ont compris la nécessité, l'urgence même d'organiser des syndicats corporatifs à l'effet de permettre aux véritables travailleurs de secouer le joug des comités politiques et de défendre leurs intérêts professionnels en laissant de côté les utopies collectivistes et la coupable propagande internationaliste.

Ce mouvement se développe, dit *la Liberté* de la façon la plus rapide.

L'Union Fédérative des Syndicats et groupements ouvriers professionnels, fondée le 20 mars dernier au cours de la grève de Montceau, a déjà reçu l'adhésion de cent trente cinq syndicats comprenant un ensemble de trente cinq à trente huit mille travailleurs, parmi lesquels il faut citer les métallurgistes du bassin de la Loire, les ouvriers d'Essonnes et de Corbeil, les chauffeurs mécaniciens de Puteaux et de Courbevoie et d'importants syndicats de Lyon, Saint-Etienne, Amiens, Saint-Quentin, etc.

A la tête de l'Union Fédérative se trouve un conseil d'administration chargé de centraliser les questions touchant aux intérêts moraux et professionnels des groupes adhérents et toute politique est exclue de ses délibérations.

Cette organisation a déjà produit dans certains milieux ouvriers des résultats heureux. C'est ainsi que, d'après *la Liberté*, dans une réunion de la chambre syndicale des cuisiniers de Paris, 477 voix contre 8 se sont prononcés pour l'exclusion absolue du sein du Conseil d'administration des politiciens et ont décidé que la Chambre syndicale n'aurait pour programme que les seules questions professionnelles intéressant les adhérents.

Cet exemple montre que si, dans tous les centres industriels, l'on faisait un effort pour grouper les bons éléments qui, fort heureusement, sont encore très nombreux, on ne tarderait pas à secouer le joug qui pèse si lourdement, non seulement sur l'industriel, mais sur l'ouvrier lui même.

Toutefois, pour utiliser ces forces éparses et la plupart du temps ignorées, il est nécessaire de faire le triage du bon grain et de l'ivraie.

La grande erreur jusqu'ici a été de vouloir créer des organisations sociales ou professionnelles, sans savoir exactement à quels éléments on allait faire appel.

Dans certaines cités industrielles, des hommes animés des meilleures intentions ont tenté des expériences qui, presque toujours ont fini par échouer. Pourquoi?

Tout simplement, parce que, à l'insu du comité directeur, des éléments dissolvants

---

FEUILLETON DU *COURRIER DE TOURCOING*
14 DU DIMANCHE 5 MAI 1901

VENGEANCE DE FEMME

PAR

Marie de BESNERAY

VI

Oublia-t-il?

Dès le 15 septembre, il arrivait dans l'Orne.

Maintes fois, sans que Mlle de Brussac s'en doutât, il l'épia dans la forêt, la suivit de loin dans ses promenades, et l'admira dans sa robe de brocart pendant que, se croyant seule, elle faisait sauter les fossés à Néro.

A l'ouverture des chasses de Plazac, il eut cependant une déception.

Serrée dans son amazone aux couleurs de l'équipage de Brussac, cette belle fille, distinguée et froide, lui plut moins que la naïve enfant dont il avait deviné les émotions si flatteuses pour son amour-propre.

Dans leurs chevauchées matinales il la retrouva cependant avec toute sa grâce impétueuse, mais une autre femme, presque aussitôt, se jeta entre eux, et cette autre, avec son effronterie, gamine, ses taquineries, ses audaces, glaça sur les lèvres de Christian, vite redevenu sceptique, les douces paroles d'amour qu'il eût voulu murmurer à l'oreille de Cathe.

Après une semaine de reclusion que le comte de Brussac, en admiration devant sa pupille, partagea en partie, Mademoiselle de Jory-Limeuil échappa aux mains du docteur Sadillac et se mêla à la vie active du château.

Malgré sa grande jeunesse, peut-être aussi à cause même de cette jeunesse qui, jointe à sa beauté, au prestige de son nom, faisaient une triple auréole à cette singulière pensionnaire, Angèle accapara exclusivement l'attention des hôtes de Plazac.

Taille moyenne et ronde, elle avait des lèvres pâles dans un teint d'une éclatante blancheur, des dents à ravir, un sourire qui creusait deux fossettes dans ses joues. Sa physionomie mobile, animée par des yeux noirs, très brillants, très beaux, trahissait tour à tour des sentiments impérieux ou passionnés qui n'avaient rien de son âge. Déjà, c'était une femme habile, capable de réaliser les plans conçus par son orgueil. Pour accompagner son amie Catherine, elle désira apprendre à monter à cheval et, par instinct autant que par calcul, parce qu'elle avait deviné l'attraction qui poussait Christian vers Mlle de Brussac, c'est à lui qu'elle demanda des leçons d'équitation.

Maurey se déroba d'abord, peu soucieux du professorat. Mais Angèle savait vouloir et surtout faire vouloir les autres.

Malgré les sages observations de son tuteur très attentif, presque galant pour elle, la jeune fille entama avec Christian une guerre de mots, d'antipathie simulée, dont le résultat appréciable ne se fit pas attendre.

Avant ces escarmouches, les regards, les attentions de M. Maurey allaient à Mlle de Brussac. Maintenant il fallait bien se défendre, riposter, sourire à cette gracieuse petite folle.

Catherine, âme trop haute pour connaître les morsures de l'envie, avait accepté les hommages de Christian sans rien chercher, ni rien approfondir.

Elle l'aimait sans le savoir. Elle l'aimait depuis le premier jour, mais ne sachant rien de l'amour, elle n'analysait aucune de ses nombreuses impressions.

Sans désirs, presque sans rêves, vraie fleur du désert, que pas un souffle humain n'a terni, elle éprouvait une joie inconsciente à se laisser vivre.

La familiarité affectueuse qui s'établissait de plus en plus entre le professeur d'équitation et son élève ne l'effrays pas d'abord.

La première semaine, Christian fronçait les sourcils quand Angèle, au trot de son poney, venait les surprendre.

Bientôt, il ne voulut plus partir sans elle.

Cette fillette bizarre qui, à des audaces d'enfant gâté, joignait d'agaçantes coquetteries de femme, lui plaisait.

Il connaissait, pour l'avoir vu à bien des exemplaires, ce minois chiffonné de parisienne, au charme puéril de gamine instruite trop tôt de beaucoup de choses et qui, ambitieuse, hardie, compte sur le mariage pour édifier, dans un avenir ensoleillé, les magnifiques espoirs qu'elle caresse dans son actif cerveau de détraquée.

Une après-midi, dans un carrefour de la forêt où il venait rejoindre ses amis, M. Maurey apporta à Mlle de Brussac un nénuphar blanc d'une dimension peu ordinaire.

Le comte fumait en marchant dans la clairière.

D'un air distrait, il écoutait les théories de Pascal Delmez sur l'assolement des terres, suivant tous les mouvements d'Angèle.

— De vos étangs cette merveille? demanda-t-il à Christian.

— Oui.... et chose bizarre, il ne fleurit qu'une fois, et ne donne qu'une fleur.... Je l'apporte à Mlle Catherine, mon cher compte, il est pur et rare comme elle....

Angèle, qui faisait brouter son poney, s'approcha.

— Encore pour elle! s'écria-t-elle avec son impertinence de petite fille. Oh! la belle fleur! Donnez-la moi, monsieur Christian....

— Mais.... Mademoiselle....

— Oh! je vous en prie! Oh! je la veux....

Christian se mordit les lèvres et regarda Catherine comme pour solliciter une permission.

Angèle suppliait.

— Vous êtes toujours méchant pour moi, monsieur Maurey... C'est bien mal, allez! je voudrais tant cette fleur. On prétend, chez nous, que c'est un talisman, et moi je suis superstitieuse... Voyons, soyez gentil, donnez....

Sa voix tremblait; ses yeux, des yeux d'un bleu de pervanche, s'emplissaient de larmes.

— Je cours en chercher une autre, fit M. Maurey visiblement embarrassé par le silence de Mlle de Brussac.

— Il n'y en a pas d'autres...., ce ne sera plus la même chose.

— Je vous assure....

— Non! Non! cria Angèle, celle-là! celle-là ou rien.... jamais!....

Christian fut lâche; il céda à ce caprice.

Détournant à demi la tête il tendit le nénuphar à Angèle.

Dans l'effusion de sa bruyante reconnaissance, la petite folle faillit l'embrasser.

Catherine, sans un mot, sans un geste de contrariété, s'éloigna.

A ce moment, en se retournant, elle remarqua le visage anxieux et blême de son père, qui, les lèvres serrées, contemplait Angèle suspendue au bras de Christian.

— Mademoiselle, dit soudain près de Catherine la voix grave de Pascal Delmez, daignez me permettre de vous amener Néro.

Elle fit un signe affirmatif.

Pascal lui présenta la main; la jeune fille y appuya son pied cambré et d'un léger effort se mit en selle.

Alors, rassemblant les rênes, sans attendre personne, au petit trot, elle enfila l'allée qui s'ouvrait devant elle.

Pascal la suivit.

— Mademoiselle de Brussac nous quitte? dit Christian fort contrarié. Vite à cheval!

— Je suis fatiguée déclara Angèle en se jetant sur l'herbe. Abandonnez-moi, si vous voulez, je reste ici....

— Moi aussi! s'exclama le comte en s'asseyant près d'elle.

Avec une pointe d'aigreur, il ajouta à l'adresse de Maurey:

— Vous savez, mon cher, si la promenade vous tente....

Le visage d'Angèle s'empourpra.

— Oh! Christian, s'écria-t-elle involontairement avec une intonation suppliante.

— Un peu bien familière, mademoiselle ma pupille, remarqua le comte d'un air vexé.

— Devant mon tuteur, riposta l'indisciplinée en lui tendant la main d'un geste affectueux, c'est permis!

M. de Brussac prit cette petite main tiède et y déposa un long, très long baiser.

Ses doigts, sous les lèvres du comte Laurent, Angèle se tourna vers M. Maurey et lui sourit tendrement.

Sa fraîche peau de blonde paraissait toute imprégnée de lumière. Ses yeux trop grands, qui lui mangeaient pour ainsi dire le visage, brillaient en ce moment avec une expression singulière: expression d'ardente et muette prière qui troubla Christian et, tout à coup, le fit pâlir.

(A suivre.)

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.

AVIS

Le *Courrier de Tourcoing* publie gratuitement les *avis de concours, de fêtes, de concerts, etc.*, des sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires, programmes, etc., chez **M. Albert Delfour, 52, rue du Château, Tourcoing.**

Insertion gratuite dans le Journal des avis mortuaires et d'obits commandés à l'imprimerie du journal.